

République Française - Département du Gard
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SALINDRES

2026 - 134

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle Becmil,

Sous la présidence de : Monsieur Etienne MALACHANNE, maire

Présents : Merle, Hlywa, Fabregue, Rivier, Petit-Llinares, Rosso, Trauchessec, Gibelin, Polge, Debaille, Bonnet, Berard de Malavas, Sinet, Boinon, Aghulon, Enjolras, Mejean, Mercier, Labrune

Procurations :

V Rios donne procuration à M Hlywa
C Guillemet donne procuration à T Merle
P Daniel donne procuration à R Berard de Malavas
Courbier a donné procuration à L Petit-Llinares
Guy a donné procuration à JL Gibelin
Granel a donné procuration à H Rosso

Absences : A Genin

Léodie Petit-Llinares est élue secrétaire de séance

Objet : Organisation d'une braderie à la médiathèque définition de la tarification

Vu l'arrêté n°2026-88 portant Acte modificatif de la régie de recette de la médiathèque avenant sur l'article 4 et 5

Monsieur le Maire indique que la médiathèque de Salindres propose d'organiser une braderie pour la vente de livres et tout autre œuvres proposés à la médiathèque tels des livres, des DVD, de magazines ou de CD, à destination des particuliers.

Cette braderie se tiendra le 25 novembre 2026.

Il s'agit de pouvoir donner une seconde vie à certains ouvrages et œuvres qui sont issus de désherbage.

Ils sont datés et obsolètes et offrent aux usagers moins d'intérêt.

Monsieur le Maire précise qu'un arrêté a été rédigé afin de créer une régie spécifique à cette braderie.

Monsieur le Maire propose d'appliquer la tarification suivante :

Type de documents	Tarif
Livres	1 euro
CD	1 euro
Magazine (par lot de 3)	1 euro
Bande dessinée	1 euro
DVD	1 euro

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire :

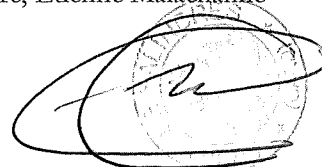
Approuve le principe d'organisation à destination des particuliers

Approuve les tarifs des articles proposés

Percevra les recettes correspondantes par l'intermédiaire de la régie de recette de la médiathèque

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire, Etienne Malachanne



Je certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Fait à Salindres le : **8/10/2026**

Date de publication : **15/10/2026**